MICROFICHE N° 05007

République Tunisienne

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية

وزارة الفلاحة

المركز القومي

للتوثيق الفلاحي

تونس

F 1

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION DU GENIE RURAL

CNDA 5002 → 5009

PLAN DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

DES PLAINES DU NORD DE LA TUNISIE

Documentation appartenant à la Bibliothèque
de la Direction E G T H
30, Rue Alain Savary. - TUNIS

—·c○c·—

PERIMETRES DE LA REGION DU KEF
TEXTES JUSTIFICATIFS
PLANS

S C E T TUNISIE
Mars 1975

PLAN DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES PLAINES DU NORD DE LA TUNISIE

REGION DU KEF

POUR ETRE COMPLET CE DOSSIER DOIT COMPORTER 7 PIECES :

1 NOTE DE PRESENTATION CONSACREE A L'ENSEMBLE DES 6 PERIMETRES

6 SOUS DOSSIERS CONSACRES A :

- BLED ABIDA
- EBBA KSOUR (LES ZOUARINES)
- LE KEF ZAFRANE
- BLED EL GHORFA
- LE SERS
- ROHIA

CHAQUE SOUS DOSSIER SE COMPOSE :

- D'UNE NOTE TECHNIQUE
- D'UNE SERIE DE PLANS

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION DU GENIE RURAL

CNDA 5007

PLAN DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES PLAINES DU NORD DE LA TUNISIE

Documentation appartenant à la Bibliothèque
de la Direction E G T H
80, Rue Alain Savary - TUNIS

—•o○o•—

NOTE DE PRESENTATION DES PERIMETRES DE LA REGION DU KEF

S.C.E.T TUNISIE
Mars 1975

REPUBLIQUE TUNISIENNE

DIRECTION DU GENIE RURAL

PLAN DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES PLAINES

DU NORD DE LA TUNISIE

NOTE DE SYNTHESE POUR LA REGION DU KEF

S.C.E.T-TUNISIE

MARS 1975

S O M M A I R E

	PAGES
LE MILIEU PHYSIQUE	4
LES DONNEES DE BASE	6
LES ETUDES ET TRAVAUX	12
LE MILIEU HUMAIN	16
- Le cadre : La région du KEP	18
- Les périmètres : Situation actuelle	22
ECONOMIE DES PROJETS	24
GESTIONS DES RESEAUX ET STRUCTURES D'ACCUEIL	28
C O N C L U S I O N	34

--*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*

P R E A M B U L E

Cette note accompagne les dossiers consacrés à chaque périmètre étudié. Elle définit le cadre général de l'étude et donne une synthèse des résultats obtenus dans l'étude de chaque périmètre.

Il est défini aussi la priorité des aménagements et une esquisse des structures de gestion de ces périmètres.

--*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*

Les périmètres de la région du Kef traditionnellement reconnus, posant des problèmes d'assainissement et d'hydromorphie sont :

- Le Kef Zafrane
- Les Zouarines
- Bled Abida
- Le Sers
- Bled El Ghorfa

Ces périmètres actuellement sont couverts par différents Gouvernorats (Le Kef et Siliana), mais sont en général inclus dans la même délégation.

Ainsi :	Le Kef Zafrane	: Délégation du Kef	(Le Kef)
	Les Zouarines	: Délégation du Dahmani	(Le Kef)
	Bled Abida	: Délégation du Dahmani	(Le Kef)
	Le Sers	: Délégation du Sers	(Le Kef)
	Bled El Ghorfa	: Délégation du Krib	(Siliana)
	Rohia	: Délégation de Rohia	(Siliana)

Ces périmètres couvrent une superficie de 47.000 ha et représentent :

- 8,25 % de la SAU de la région
- 16 % des superficies cultivées
- 24 % des superficies emblavées.

Ces pourcentages sont ramenés à la région du Kef (800.000 ha dont 573.000 SAU). Ces périmètres constituent donc un pourcentage intéressant de terres cultivées de la région.

LE MILIEU PHYSIQUE

Dans ce premier chapitre, nous examinerons dans son ensemble l'état de la connaissance du milieu physique de la région du Kef et notamment dans les domaines intéressant de près l'assainissement.

LES DONNEES DE BASE

La région du Kef, et notamment les périmètres est une région bien étudiée. Nous disposons pour cette région d'une série de documents complète, dont les données de base et en particulier celles qui nous intéressent pour l'assainissement agricole :

1. - La pédologie et l'aptitude réalisées par le Service Pédo

2. - Les études hydrogéologiques réalisées par la B.I.R.H.

Ces études apportent une aide précieuse à la connaissance de la nature des sols et des nappes souterraines de la région. Les études pédologiques ont été réalisées entre 1960 et 1967 ; les études hydrogéologiques entre 68 et 69.

3. - La pluviométrie est assez bien connue. Nous communiquons ci-joint, les pluies de trois jours avec leur fréquence par année. Ce travail constitue une première approche de ce phénomène pour les études de durée de submersion.

Les stations choisies intéressant la région sont :

* Ebba-Ksour : 1932 - 34 et 1953 - 1971
* Le Kef : 1947 - 70 sauf 1949
* Le Krib : 1948 - 1969

Les tableaux ci-joint, donnent par la fréquence annuelle par tranche de 10 mm à partir de 60 mm jusqu'à 120 mm : au-delà de 120 mm en 3 Jours, on est dans le domaine des orages ; au-dessous de 60 mm, il n'y a pas de problème de ressuyage.

Les résultats de ces dépouillements sont consignés dans les listings, on dispose :

- du nombre de pluies par tranche de 10 mm et par année
- de la moyenne de l'échantillon
- de l'écart type de la moyenne.

.../...

KEF

REPARTITION DES SERIES DE PLUIES DE TROIS JOURS POUR LA PERIODE 1947_ 70

ANNEE	[illegible]	7-11	[illegible]	[illegible]	16-21	> 21
1950-51						
1951-52						
1952-53						
1953-54						
1954-55						
1955-56						
1956-57						
1957-58						
1958-59						
1959-60						
1960-61						
1961-62					1	
1962-63						
1963-64						
1964-65						
1965-66						
1966-67						
1967-68						
1968-69						
1969-70						
1947-48					1	
TOTAL						
MOYENNE						
ECART-TYPE						

STATION KEF

REPARTITION DES SERIES DE PLUIES DE TROIS JOURS POUR LA PERIODE 1947_ 70

ANNEE	4-47	7-44	48	50-52	53-54	11-13	> 13
1947-48							
1948-49							
1949-50							
1950-51							
1951-52							
1952-53							
1953-54							
1954-55							
1955-56							
1956-57							
1957-58							
1958-59							
1959-60							
1960-61							
1961-62							
1962-63							
1963-64							
1964-65							
1965-66							
1966-67							
1967-68							
1968-69							
1969-70							
TOTAL							

MOYENNE

ECART-TYPE

ST TIS EBGA KSOUR

REPARTITION DES SERIES DE PLUIES DE TROIS JOURS POUR LA PERIODE 1932_71

ANNEE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	11 AIRS	> AIRS
1932-33	0	1	0	0	0	0	0
1933-34	1	2	0	0	0	0	0
1934-35	0	1	0	0	0	0	0
1935-36	0	1	1	0	0	0	0
1936-37	0	0	0	0	0	0	0
1954-57	0	1	1	0	0	0	0
1957-58	0	2	0	1	0	0	0
1958-59	1	0	1	0	1	0	0
1959-60	0	0	0	0	0	0	0
1960-61	0	0	0	0	0	0	0
1961-62	1	1	1	0	0	0	0
1962-63	1	1	0	0	0	0	0
1963-64	0	0	0	0	0	0	0
1964-65	0	0	0	0	0	0	0
1965-66	1	0	0	0	0	0	0
1966-67	0	0	0	0	0	1	0
1967-68	0	0	0	0	0	0	0
1968-69	0	1	0	0	0	0	0
1969-70	0	3	1	0	0	0	0
1970-71	1	2	0	0	0	0	0
TOTAL	6	19	5	1	1	0	0
MOYENNE	.26	.83	.19	.04	.04	.04	.00
ECART-TYPE	.44	.91	.48	.21	.21	.21	.00

LE KRIB

REPARTITION DES SERIES DE PLUIES DE TROIS JOURS POUR LA PERIODE 1948_69

ANNEE							
1948-49		1			0	0	0
1949-50		1			0	1	0
1950-51		0			0	0	0
1951-52		0			0	0	0
1952-53		1			0	0	0
1953-54		1			1	0	0
1954-55		1			0	0	0
1955-56		1			0	0	0
1956-57		0			0	0	0
1957-58		0			0	0	0
1958-59		1			0	0	0
1959-60		0			1	0	0
1960-61		0			0	0	0
1962-63		1			0	0	0
1963-64		0			0	0	0
1964-65		0			0	0	0
1965-66		0			0	0	0
1966-67		1			0	0	0
1967-68		0			0	0	0
TOTAL							

ANNUEL							
EQ-TYPE							

La dernière ligne n'a pas beaucoup de sens ; l'échantillon comporte un certain nombre de valeurs nulles.

Ainsi, en 20 ans, on a observé 20 fois au Kef une pluie de 3 Jours comprise dans la tranche 60 à 70 mm. On peut se fixer pour cette région une pluie moyenne annuelle de 70 mm en 3 Jours pour le calcul du réseau d'assainissement.

Ne pouvant pas tirer de grands renseignements des autres Stations (Le Krib, Ebba-Ksour) ; nous adopterons ce chiffre pour la région du Kef (qui correspond à un débit spécifique de 2,7 l/s/ha).

4. - Le foncier ; ce paramètre reste et demeure un aspect très important à examiner dans le traitement d'une zone à assainir.

La Direction des affaires foncières nous a aimablement communiqué des documents très récents et très utiles : la répartition des terres entre propriétés domaniales, collectives et privatives, reportés sur le fond de plan au 1/50.000 (série de plans Nº 4).

On constate que la majeure partie de la propriété est privative. A l'échelle de la région du Kef, les terres privatives représentent 95 % de superficie totale.

Dans la région du Kef, la taille moyenne de l'exploitation est de 18 ha ; la répartition de ces exploitations est très inégale : 79 %. Les exploitants disposent d'exploitations inférieures à 20 ha représentant 30 % de la SAU et 2 % des exploitants disposent d'exploitations supérieures à 100 ha représentant 33 % de la SAU (extrait d'une étude intitulée le Gouvernorat du Kef 1971).

Dans les périmètres à assainir, les agriculteurs disposent en général de 2 parcelles : l'une dans la Merja, l'autre sur les hauteurs ; ainsi ils disposent au moins d'une parcelle à cultiver les années humides où la Merja est inabordable.

.../...

LES ETUDES ET TRAVAUX

Tous les périmètres de la région du Kef ont fait l'objet d'études ; la majeure partie a fait l'objet de travaux.
Nous tenons à remercier les Services du C.R du Kef, sans les efforts duquel il nous aurait été impossible de retrouver ces documents.

Rappelons ces documents :

* Bled Abida	:	Projet d'éxécution, estimatif et correspondance
* Kef Zafrane	:	A.P.S et projet d'éxécution
* Sers	:	Plan d'ensemble du réseau
* Bled El Ghorfa	:	Plan d'ensemble du réseau
* Rohia	:	A.P. Sommaire
* Zouarines	:	A.P.S assainissement A.P.S épandage d'eau de crue.

Chaque note technique décrit dans le chapitre B, les études réalisées et en établit une critique.
Il est à remarquer que ces études ont été réalisées vers les années 59, 60 ; donc avant établissement des données pédologiques et hydrogéologiques.

Malgré l'absence de ces documents, les études réalisées atteignaient leur but ; nous avions pour chaque cas porté les critiques qui nous ont semblé utiles : ouvrages de chute sur les Oueds à Kef Zafrane.
On a pu juger de l'efficacité de ces réseaux qu'après leur exécution. Dans ce sens, il y a 2 types de remarques :

- Les remarques générales
- Les remarques ponctuelles

.../...

1. - REMARQUES GENERALES

Les réseaux réalisés ont dans l'ensemble bien réagi. Quand cela a été possible ; nous avons donné l'historique de l'évolution de périmètres et des rendements et une estimation de la rentabilité interne des réseaux réalisés, qui en général est bonne.

Le comportement des collecteurs principaux a été différent de celui des collecteurs secondaires. Ces derniers dans la majeure partie des plaines se sont colmatés assez vite, particulièrement en raison de leurs faibles dimensions. Ce phénomène de colmatage et de remblaiement des fossés s'est accéléré et aggravé en 69. Ceci est très visible au Sers et aux Zouarines.

Les réseaux primaires notamment Oueds recalibrés ont en général bien réagi. Les Oueds traités de la plaine du Sers, ont surcreusé leurs lits et l'ont définitivement marqué (Oued Amir).
Par contre, la conception du tracé de certains Oueds a entraîné des exhaussements de lits et des dépôts solides : Oued Kellah et Lazrak à Bled El Ghorfa ; Jaouel au Sers.

2. - LES REMARQUES PONCTUELLES

Elles concernent certains points ayant eu une incidence sur la vie des réseaux et sur les activités agricoles connues.

- Les gardes d'un pont empêchant le passage d'un sémoir ... : les agriculteurs passent alors dans les fossés les détruisant.

- Les ouvrages d'art risquent de basculer.

- L'assainissement a été si efficace que l'on ne plus pratiquer de pâturage (zone Sidi Mohamed Lakhdar à Bled Abida).

.../...

On peut retenir de ce chapitre :

- L'assainissement a eu une incidence heureuse sur la productivité pendant les 5 à 10 années qui suivirent sa réalisation.

- Les crues de 69 ont activé les phénomènes de remblaiement et de colmatage des réseaux.

- Les réseaux primaires fonctionnent encore plus ou moins normalement sauf quand il y a des défauts dans la conception.

- Des effets induits sur la vie agricole ont été enregistrés (Cf. remarques ponctuelles).

LE MILIEU HUMAIN

Nous examinerons dans ce chapitre, le cadre dans lequel se situent nos périmètres et la situation actuelle de ces derniers.

Le cadre : La région du KEF

Les données concernant la région du Kef et son agriculture sont extraites d'une monographie intitulée : La région du Kef 1971.

1. - LA POPULATION

La région du Kef est une région rurale.

La population totale de la région en 1966 était de 311.099 habitants (7 % de la population totale de la Tunisie) et a les caractéristiques suivantes :

- Age moyen de la population 23 ans.
- Caractéristiques de la pyramide des âges :
  * très évasée vers le bas 0 à 15 ans : 48,1 %
  * la tranche de 20 à 35 ans est peu importante.
- Répartition de la population (1966)
  * 82,6 % rurale
  * 17,4 % urbaine
  * grande dispersion de la population à travers la région
  * population active : 1 personne sur 4.

2. - L'AGRICULTURE

2.1 - L'agriculture occupe 60,7 % de la population active et 15 % de la population totale : ces pourcentages sont plus forts que la moyenne nationale : 45 % de la population active et 10 % de la population totale.

.../...

2.2 - La SAU couvre 71,6 % de la superficie du Gouvernorat. La superficie moyenne de l'exploitation est de 18 ha ; elle est de 33 ha dans la délégation du Kef et de 9 ha dans la délégation de Nebeur.

2.3 - La répartition des exploitants suivants la superficie exploitée est la suivante :

Taille des exploitations	Effectifs des exploitants	Superficie exploitée
0 à 20 ha	79 %	30 %
20 à 50 ha	15 %	25 %
50 à 100 ha	4 %	12 %
100 et +	2 %	33 %

Ce tableau donne une idée de l'importance des petites exploitations : 25.000 exploitants ont des parcelles de l'ordre de 6 ha de superficie moyenne.

2.4 - Par culture ; la répartition des superficies est la suivante :

* cultures annuelles : 44,2 %
* cultures arbustives : 6,5 %
* cultures irriguées et légumineuses : 1,2 %
* Jachère et parcours : 48,5 %

Notons le peu d'importance des cultures irriguées ; malgré la présence des barrages et sondages.

.../...

2.5 - Les rendements à l'ha pour les cultures annuelles sont faibles et vont en diminuant :

- rendement moyen à l'ha 1958 : 5,5 q/ha
- rendement moyen à l'ha 1969 : 3,5 q/ha
- indice de la production 1969 : 40,2 (indice 100 pour 1960)
- indice de la superficie 1969 : 40,7 (indice 100 pour 1960)

2.6 - Le cheptel

Le cheptel n'a cessé de baisser depuis 1960. Il a l'air de reprendre depuis 1970.

* Les bovins sont passés de 98.000 à 23.500 en 70 et sont remontés à 30.000 en 1971.

* Les ovins sont passés de 494.000 en 1960 à 186.000 en 1970 et sont repassés à 250.000 en 1971.

3. - L'HABITAT DANS LA REGION DU KEF

Il est caractérisé par une forte dispersion territoriale :

+ 60 % de la population vivent dans des gourbis (1966)

+ Le nombre de gourbis (35.772) et la population y vivant est la plus importante en Tunisie après Béjà.

+ Les infrastructures de viabilité sont relativement peu répandues :

+ 4 % de la population à l'eau courante (41 % de la population utilise l'eau des Oueds).

+ 6 % de la population utilise l'électricité.

Les périmètres : Situation actuelle

Les périmètres d'assainissement sont en général des zones de petites exploitations (à part Bled Abida) et où les phénomènes naturels (hydromorphie) aggravent une situation économique ; qui d'après les chiffres des paragraphes précédents est plutôt précaire.

Actuellement, la situation sur ces périmètres va en se dégradant : les fossés se colmatent, les ouvrages d'art se déchaussent, des zones d'hydromorphie et d'halomorphie se développent.

Les crues de 69 ont activé cette dégradation : les phénomènes les plus spectaculaires se voient à Rohia, les plus importants aux Zouarines et au Sers ; les plus inattendus à Bir Hajar.

Malgré l'existence du G.I.H du Kef qui n'a jamais fonctionné, il n'existe pratiquement pas de structure chargée de s'occuper de ces périmètres.

Parmi les structures qui ont plus ou moins fonctionné, mais qui est en veilleuse ; l'association spéciale de Rohia, dont les statuts sont joints à la note du périmètre de Rohia.

Les raisons de cette hibernation, nous ont été exposées par le Président de l'Association et le Délégué de Rohia :

- Difficulté de recouvrement des taxes auprès des agriculteurs
- Lenteur dans l'approbation du budget de l'Association
- Manque de technicité des agriculteurs devant les nouveaux problèmes : extension de la salure notamment.
- Difficulté d'entretenir les Séguias.

Cette Association de Rohia était axée essentiellement sur l'irrigation. Son rôle est trouvé plus difficile depuis que les problèmes d'assainissement se sont posés.

Dans Bled Abida, où le réseau d'assainissement couvre essentiellement une seule propriété ; les réseaux viennent d'être curés par l'Administration.

ECONOMIE DES PROJETS

Nous avons vu que les périmètres constituent des zones désavantagées dans une région sous équipée.

Leur aménagement necessite un investissement à l'ha relativement important. On peut déjà à ce niveau imaginer deux scénarios possibles.

1) Réserver un investissement I à ces périmètres qui représentent 8 % de la surface agricole utile.

2) Affecter cet investissement I à toute la région et ne pas considérer ces périmètres comme prioritaires.

Dans le choix des options il faut tenir compte des paramètres suivants :

- Les périmètres sont constitués en général des petites propriétés.
- Ils comportent une importante concentration humaine
- C'est en général les régions les plus pauvres
- L'halomorphe risque de détériorer irrémédiablement les sols (alcalis)

Dans la suite de notre étude nous considérons que la mise en valeur de la région et l'aménagement de périmètres d'assainissement comme deux options séparées.

Chaque note particulière consacrée à chaque périmètre a donné un schéma directeur d'aménagement et une estimation de la rentabilité de cet aménagement.

Certains périmètres ont déjà été traités :

Le Sers
Bled El Ghorfa
Bled Abida
ont subi un traitement complet(primaire secondaire)

.../...

Les Zouarines
Kef Zafrane
ont subi un traitement partiel(primaire)

Seul Rohia n'a pas été traité.

Actuellement; et vu la situation telle qu'elle se présente :

Rohia et les Zouarines necessitent un traitement complet
Le Sers et le Kef Zafrane " " partiel
Bled Abida et Bled El Ghorfa " des travaux de remise en état.

Nous séparerons donc les périmètres par les types de crédits à y affecter : Les crédits d'investissement et les crédits d'entretien

Crédits d'entretien : Bled Abida
Bled El Ghorfa
Le Sers

Crédits d'investissement Rohia
Le Kef Zafrane
Les Zouarines

Les crédits d'entretien et de remise en état du Sers sont évidemment les plus importants et couvrent :

- La remise en état de Oued Jaouel
- " " des ponts
- " " des secondaires

Nous avons associé à cet "investissement un taux de rentabilité interne.

Bled Abida et Bled El Ghorfa necessitent des travaux assez faciles de remise en état. D'ailleurs le Génie Rural du Kef a demarré les travaux d'entretien de Bled Abida.

.../...

GESTIONS DES RESEAUX ET STRUCTURES D'ACCUEIL

D'après les chapitres précédents, l'environnement social et humain dans lequel se placent les périmètres est tel que :

Le milieu rural est d'un niveau peu développé

La productivité moyenne est faible

L'infrastructure est peu développée

L'habitat sommaire

Et la population très jeune.

Nous avons d'autre part donné les priorités dans l'investissement. Il s'agit dès lors de définir :

- à qui incombe de décider de l'assainissement ?
- qui sera chargé d'investir ?
- qui sera chargé du fonctionnement du réseau ?
- qui supportera les charges du réseau ? .

1. - LA DECISION

Dans le cas de la région du Kef, on peut dire que le problème ne se pose pas puisque les périmètres ont été étudiés ou traités.

En général le circuit est le suivant :

Agriculteurs .....Autorités locales (Omda, Délégué)
puis
Autorités locales .....Ministère de l'Agriculture
puis
Ministère de l'Agriculture ....Génie Rural.

Ce dernier examine avec les différents Services du Ministère, l'opportunité de l'assainissement.

Donc : Le Centre de décision est le Génie Rural.

2. - L'INVESTISSEMENT : Etudions le cas de la région du KEF.

Les obstacles principaux aux aménagements sont :

- La situation foncière : morcellement
- Le manque d'organisation des agriculteurs.

2.1 - Le foncier

La mise en valeur des périmètres est entravée par la présence de propriétés morcellées et exigues.
Un remembrement pour l'assainissement s'avérerait nécessaire.

Nous avons pu lors d'une visite au périmètre du Pays d'Ouche dans l'Eure (France) à constater que les Services au G.R de l'Eure réalisaient systématiquement "le remembrement pour l'assainissement" avant d'entreprendre les travaux.

Donc, il serait utile d'associer à l'assainissement agricole un assainissement foncier.

Parmi les critères retenus pour le remembrement :

- Les canaux constituent la limite des parcelles
- Les surfaces occupées par les canaux et les bandes de travail sont réparties aux prorota des superficies des parcelles ...

Les techniques agricoles seront adaptées à cette nouvelle structures ...

On peut tenir dans ce sens le même raisonnement que celui tenu pour les périmètres irrigués : les exploitations traditionnelles sont inadaptées pour la pratique rationnelle d'un réseau d'assainissement, elles doivent faire l'objet d'un remembrement.

.../...

2.2 - Les agriculteurs

Dans la région du Kef, ne nécessitent des crédits d'investissement que Rohia et les Zouarines. Peut-on actuellement demander aux agriculteurs de gérer ces crédits ; ou les réseaux réalisés.
Il nous semble que non. Donc, en première phase, ce serait l'état qui gérerait les crédits. réaliserait les travaux.

Justifions ce choix :

Ces 2 périmètres nécessitent 700.000 D.T d'investissement, couvrent 10.000 ha environ ; l'investissement représente 70 D/ha auquel il faudra ajouter 7 D/an d'entretien.

Considérons que les 70 Dinars sont répartis sur 20 ans sans intérêt, on aura 3,5 D.T/ha/an ; donc une charge annuelle de 10 D.T/ha qui nous semble importante ; d'autant plus qu'il s'agit d'une région pauvre.

Signalons qu'en France, dans l'Eure notamment, la répartition de l'investissement entre les différentes instances se fait de la manière suivante :

* 60 % : Etat (impôt national)

* 15 % : Département (impôt local)

* 25 % : Prêt aux syndicats (équivalent A.I.C) remboursables sur 20 ans avec un intérêt de 4 %.

Appliqué pour Rohia et les Zouarines, on aura :

420.000 D.T pris en charge par l'Etat

105.000 D.T pris en charge par le Gouvernorat

175.000 D.T pris en charge par l'A.I.C.

.../...

Remboursables sur 20 ans, les 175.000 D.T représentent une annuité de 12.876 D.T ; représentant une quote part de 1,288 D.T/ha auquel il faudra ajouter le montant de l'entretien. Or est donc à peu près dans les mêmes conditions que le premier calcul.

Donc, dans la situation actuelle, il nous semble que :

Dans la région du Kef, c'est l'état qui est le mieux habilité à entreprendre ces investissements.

3. - LE RESEAU

La consistance juridique des réseaux est très mal définie. Les réseaux réalisés par l'état peuvent être reconnus d'utilité publiques et tombent ainsi sous l'application de l'article 50 du Code des eaux Tunisien.

En général, seuls les collecteurs principaux ou Oueds recalibrés peuvent être considérés d'utilité publique, il semble difficile d'élargir cette utilité aux secondaires et aux tertiaires (d'autant plus qu'ils sont de faibles dimensions).

Dans la situation actuelle, il nous semble préférable de séparer le réseau en 2 parties :

- les primaires et Oueds recalibrés
- le reste : secondaire, tertiaire.

Les collecteurs principaux seront gérés directement par le G.R du Kef avec tout ce que ceci entraine comme sujetion de dépenses.
Dans certains cas, la proximité d'un organisme étatique peut favoriser l'intégration du périmètre : Rohia et l'Office du Lakmès.

.../...

Remboursables sur 20 ans, les 175.000 D.T représentent une annuité de 12.876 D.T ; représentant une quote part de 1,288 D.T/ha auquel il faudra ajouter le montant de l'entretien. Or est donc à peu près dans les mêmes conditions que le premier calcul.

Donc, dans la situation actuelle, il nous semble que :

Dans la région du Kef, c'est l'état qui est le mieux habilité à entreprendre ces investissements.

3. - LE RESEAU

La consistance juridique des réseaux est très mal définie. Les réseaux réalisés par l'état peuvent être reconnus d'utilité publiques et tombent ainsi sous l'application de l'article 50 du Code des eaux Tunisien.

En général, seuls les collecteurs principaux ou Oueds recalibrés peuvent être considérés d'utilité publique, il semble difficile d'élargir cette utilité aux secondaires et aux tertiaires (d'autant plus qu'ils sont de faibles dimensions).

Dans la situation actuelle, il nous semble préférable de séparer le réseau en 2 parties :

- les primaires et Oueds recalibrés
- le reste : secondaire, tertiaire.

Les collecteurs principaux seront gérés directement par le G.R du Kef avec tout ce que ceci entraine comme sujetion de dépenses.
Dans certains cas, la proximité d'un organisme étatique peut favoriser l'intégration du périmètre : Rohia et l'Office du Lakmès.

.../...

Il subsiste une incertitude sur le fonctionnement du reste des réseaux : Signalons que ce problème n'a encore trouvé de solution satisfaisante nulle part. Par exemple dans l'Eure en France, nous avons mesuré l'importance des difficultés rencontrés par les responsables du C.R pour mettre en place ces structures d'accueil (association syndicale libre ; collecte des fonds ...).

Pour la région du Kef, nous proposons le canevas suivant :

1ère Opération : lancer le remembrement

2ème Opération : réaliser les réseaux primaires

3ème Opération : créer une unité d'entretien

4ème Opération : campagne d'explication sur l'utilité de l'assainissement

5ème Opération : création des A.I.C avec systématiquement le délégué ou le Omda comme animateur.

6ème Opération : démarrage des réseaux secondaires (réalisés par l'Etat).

7ème Opération : l'A.I.C serait rodée et commencerait à intéresser les agriculteurs à cette opération.

La dernière opération pourrait avoir lieu 5 années après le démarrage de l'opération. C'est la quatrième opération qui demeure la plus importante : l'agriculteur veut comprendre pourquoi l'assainissement et envisage de participer que s'il sent une rentabilité quelconque.

CONCLUSION

Ceci constitue une première approche du problème de la gestion des réseaux. On peut considérer que cette gestion constitue en même temps un encadrement des agriculteurs qui s'avèrent en général désorientés devant les problèmes causés par des phénomènes naturels.

Le rôle de l'état est prépondarant dans ces opérations, car les dépenses effectués constituent une participation à la mise en valeur de régions qui se dégraderaient irréversiblement sans ces investissements.

La gestion des périmètres restera un problème pour la simple raison que l'assainissement n'est aps un produit tangible, comme l'eau pour l'irrigation.

Pour faciliter cette gestion, les structures à créer (A.I.C notamment) seraient régionales et contrôlées par les Autorités Régionales.

Signalons que dans certains Pays (Italie), on pratique la politique suivante :

- On assainit puis quand les réseaux sont dégradés, on recommence.

- On considère que cette opération est une opération d'intérêt public donc les agriculteurs n'en subissent aucune conséquence financière.

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DU GENIE RURAL

PLAN DIRECTEUR DES PERIMETRES D'ASSAINISSEMENT DU NORD DE LA TUNISIE

PLAN D'ENSEMBLE

REGION DU KEF

PLAN N°	SCET TUNISIE 622 Rue de Yougoslavie TUNIS TEL - 256 267	
Echelle 1/500.000e	Ingenieur M. BOUSSABAH	Date MARS 1975	Dessinateur MEJRI

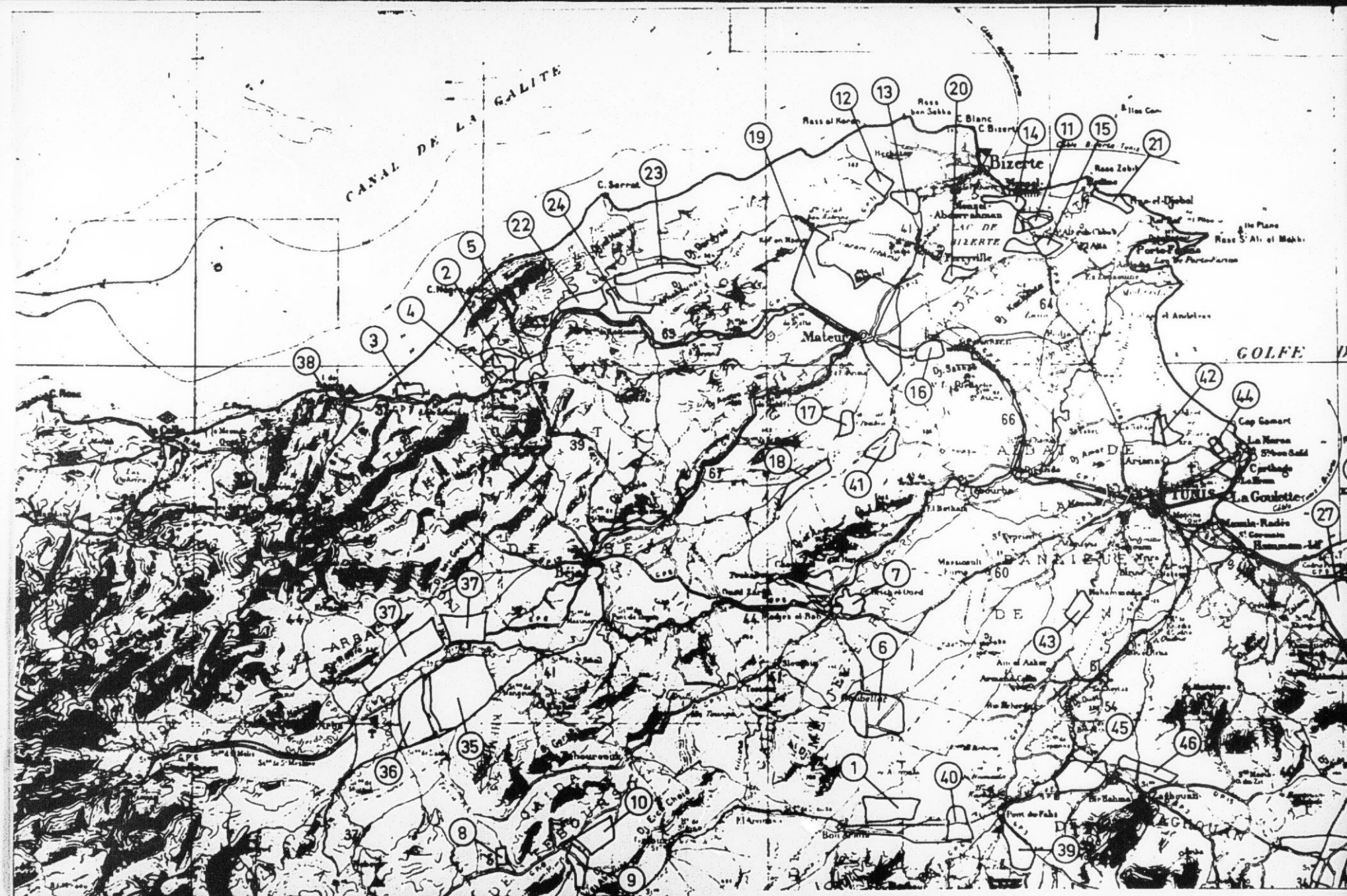
CANAL DE LA GALITE
Bizerte
Mateur
GOLFE
TUNIS
La Goulette
Carthage
Cap Gamart
Ariana
Rass el Korbi
C. Blanc
C. Serrat
Rass ben Sakka
Rass Zebib
Rass el Djebel
Rass S. Ali el Mekki
Port Farine
Ile Plane
Ile Cani
Ile Pilau
Ile Tuman
Ile Toura
Ile Cani
Ile Plane

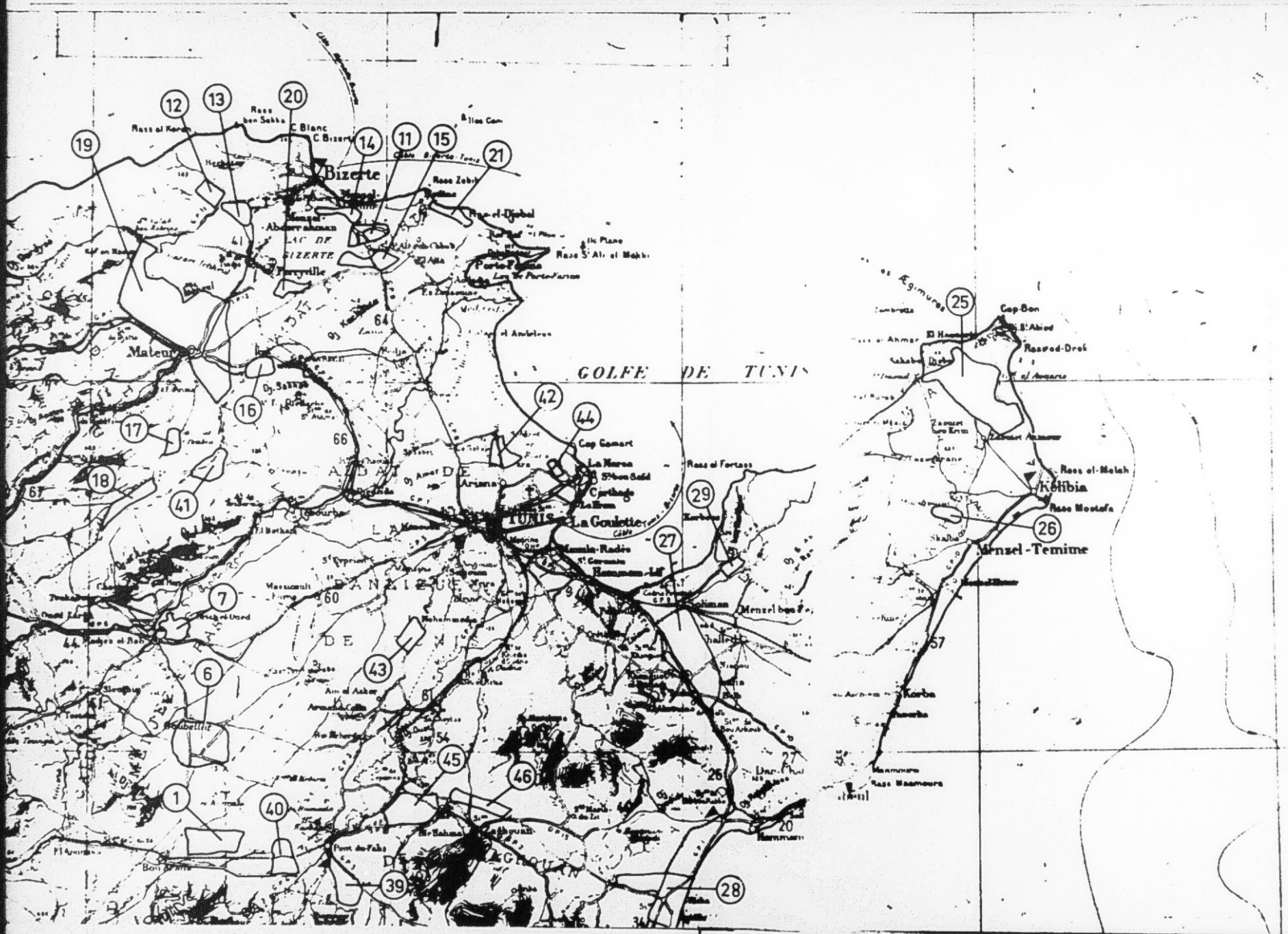
Bizerte
Lac de Bizerte
Golfe de Tunis
Tunis
La Goulette
Carthage
Cap Gamart
Cap Bon
Kélibia
Mrezel-Temime
Korba
Hammamet
Rass Mostefa
Rass el-Melah
Rass Zebib
Rass el-Djebel
Rass el Fortass
Rass Hammamet
Ariana
Ben Arous
Mornaguia
Mateur
Zaghouan
Grombalia
Hammam-Lif
Mrezel bou Fa
Ain el Asker
Bou Arada
Pont du Fahs
Slouguia
Tebourba
Medjez el Bab
Testour
Goubellat
Oued Zarga
Oued Miliane
Oued Medjerda
Oued Meliane
Oued Chiba
Oued Kebir
Oued Lebna
Oued Bou Dabbous
Oued Ben Hassine
Oued Ben Metir
Oued Ben Ammar
Oued Ben Ammar
Oued Ben Ammar

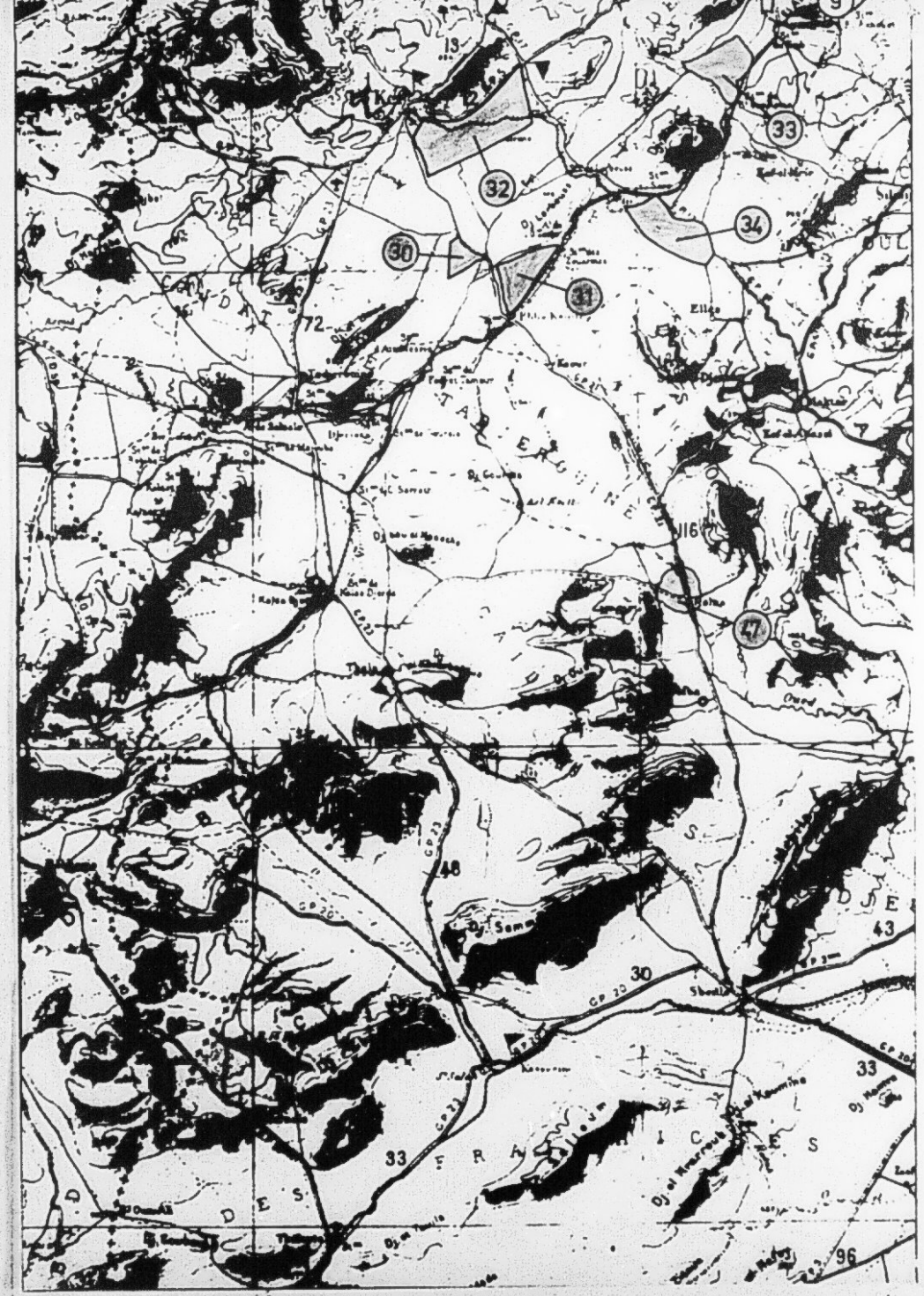

N O M E N C L A T U R E

PERIMETRES A INVENTORIER			
Nº	NOMS DES PERIMETRES	Nº	NOMS DES PERIMETRES
1	Bou Arada Tarf Ech.enna	24	Sedjenane
2	Djebel Abiod	25	El Haouaria
3	Meknass	26	Sebkha Farjouna
4	Ouchtata	27	Plaine de Soliman
5	Oum El Abid	28	Bou Ficha
6	Goubellat	29	Oued Aouina
7	Moattis	30	Bled Abida
8	Garaat Ahmis	31	Ebba Ksour
9	Le Krib	32	Le Kef Zafrane
10	Oued Khaled	33	Bled el Ghorfa
11	El Azib	34	Le Sers
12	Henchir Zafra	35	Selmini Melah_Merdja
13	Henchir Zebourdj	36	Souk Es_Sebt
14	Menzel Djemil	37	Souk el Khemis
15	Gueniche	38	Tabarka
16	Garaat Kheznia	39	Pont du Fahs
17	Garaat Toubia	40	Thibica
18	O. Superieur	41	Eddelika
19	Région du lac Ichkeul	42	Chetrana
20	Gueniche	43	La Mohammedia
21	Région de Ras Djebel	44	Les îlots bleus
22	Sedjenane	45	Depienne Meghrane
23	Sedjenane	46	Oued Smart
		47	Rohia

FIN

41

VUES